



ABID , RABAH



NOM: ABID

PRÉNOM: Rabah

DATE DE NAISSANCE: 1956-06-08

SEXE: Masculin

VILLE DE RESIDENCE: Oran

NATIONALITÉ: Algérienne

Pièce d'identité

PIÈCE D'IDENTITÉ: Carte d'Identité Nationale n° 127395

NO:

DATE DE DÉLIVRANCE: 1994-04-17

Disparition

DATE DE LA DISPARITION: 1996-03-24

LIEU DE L'ARRESTATION OU ENLÈVEMENT, OU LIEU OÙ LA PERSONNE DISPARUE A ÉTÉ VUE POUR LA DERNIÈRE FOIS.(VILLE / RÉGION): A son domicile et local commercial, cité Daya à Oran

FORCES SUPPOSÉES RESPONSABLES DE LA DISPARITION (FORCES GOUVERNEMENTALES OU DÉPANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'ETAT): La sécurité militaire

HISTOIRE DE LA DISPARITION SELON LES TÉMOINS:

Le 24 mars 1996, à 14 heures, le capitaine Rabah Abid, 40 ans, marié, père de deux enfants, habitant à Daya à Oran, a été arrêté par des militaires de la sécurité militaire. Il a été conduit à la caserne de la sécurité militaire à Daya. Les militaires ont fouillé son domicile et ont trouvé des armes et des munitions. Ils ont également constaté que Rabah Abid était un ancien combattant de la guerre d'Algérie. Les militaires ont décidé de l'interroger sur ses activités pendant la guerre et de le faire passer devant un tribunal militaire. Rabah Abid a refusé de répondre à leurs questions et a été conduit à la prison de Daya. Les militaires ont également constaté que Rabah Abid était un ancien combattant de la guerre d'Algérie. Les militaires ont décidé de l'interroger sur ses activités pendant la guerre et de le faire passer devant un tribunal militaire. Rabah Abid a refusé de répondre à leurs questions et a été conduit à la prison de Daya. Les militaires ont également constaté que Rabah Abid était un ancien combattant de la guerre d'Algérie. Les militaires ont décidé de l'interroger sur ses activités pendant la guerre et de le faire passer devant un tribunal militaire. Rabah Abid a refusé de répondre à leurs questions et a été conduit à la prison de Daya.

INITIATIVES DE LA FAMILLE:

- Plainte auprès du Procureur Général de la Cour d Appel d Oran.

RÉPONSE DES AUTORITÉS:

- Jugement de disparition prononcé par le Procureur Général de la Cour d Appel d Oran le 6 avril 2002.

INDEMNISATION ACCEPTÉE:

Rapport

VIVANT /DÉCÉDÉ LA DATE DE PUBLICATION DU RAPPORT AU MÉMORIAL:

ORGANISATION: Collectif des familles de disparus en Algérie (CFDA)1

ADRESSE DE L'ORGANISATION: 112, rue de Charenton 75012 Paris France

DATE : 2002-12-07

URL source: <http://www.memorial-algerie.org/?q=fr/node/3637>